

La feuille d' rmes n°14

Le mot du Maire

Janvier 2024

Madame, Monsieur,

Les membres du conseil municipal, du CCAS et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en espérant que celle-ci apporte une bonne santé, sérénité et chaleur humaine, dans vos foyers familiaux, ainsi que la réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

En ce mois de janvier, nous n'aurons exceptionnellement pas l'occasion de vous recevoir à la salle des fêtes pour présenter les traditionnels vœux de la municipalité, dans la mesure où notre salle Daniel BALAVOINE est en travaux de rénovation. Ceux-ci ont en effet commencé fin d'année dernière pour lui permettre d'être réouverte début avril.

Conjointement, le conseil municipal a choisi également de rénover le petit ensemble de bâtiments disposés au fond de la cour du restaurant La Bourgonie. Cette structure appartenant à la commune, j'ai proposé au conseil la mise en valeur d'un ancien four à pain, ainsi que la transformation de la grange attenante en petite salle commune pouvant servir aux associations, aux enfants, aux activités sportives, aux réceptions familiales ou celles encore du restaurant. Ainsi, pour les rendez-vous plus « légers » de 20/30 personnes, cette salle sera mieux adaptée et moins énergivore que la salle Daniel Balavoine. Par conséquent, après les places de parking ajoutées au pied de la mairie en faveur notamment des parents d'élèves, ce projet sera le point de finalisation de la transformation du « BOURG ».



L'aménagement des bords de Saône se poursuit quant à lui, avec la plantation de 30 arbres financée à 80% par le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. De plus, en collaboration avec l'association de pêche qui finance à hauteur de 50% ce projet, la rampe de mise à l'eau des bateaux sera totalement rénovée ce printemps, et le chemin de halage « raboté » afin de permettre un meilleur accès. Je tiens par ce biais à remercier l'association de pêche, mais aussi tous les président(e)s d'association et leurs membres en général, qui œuvrent grandement à faire vivre notre commune, tant dans ses liens humains que dans son aide à l'entretien de la commune, à la préservation de sa faune et de sa flore.

A travers les dessertes du village, vous avez également peut-être pu apercevoir les nouveaux panneaux « sentier équestre », permettant ainsi la découverte naturelle de notre commune à cheval. Ce parcours fait en ce moment-même l'objet d'un classement cartographié en plan touristique.

A ces projets en cours ou en venir, impossible de ne pas associer le sujet de la transition énergétique. Le conseil municipal incite chacun des habitants, dans la mesure du possible, à imaginer l'installation de panneaux photovoltaïques chez eux. Chacun est invité à réaliser ce travail nécessaire à lutter contre le réchauffement climatique. Pour sa part, la commune a ciblé des lieux d'implantation photovoltaïque la concernant : toitures de la salle des fêtes et de l'entrepôt communal, jardin de l'école, parcelle du barrage VNF.

Le monde change, les aspirations à une vie plus saine, plus respirable, également, et c'est tant mieux. On ne gère plus l'espace, la nature, et l'aménagement du territoire en 2024 comme on le gérait il y a 30 ans. Des changements drastiques quant à l'urbanisation et la bétonisation des parcelles, ont été opérés. On ne peut plus construire une

nouvelle maison, un garage, une piscine avec les mêmes règles. Pour certains, les changements d'urbanisme ne sont pas allés assez loin, pour d'autres, ils sont allés trop vite, ils ont bousculé trop durement les habitudes. L'objectif n'étant pas de juger, mais d'agir, en essayant de trouver le meilleur (ou le moins pire) point d'équilibre, aboutir à une certaine harmonisation du droit à construire en Bresse du Sud à prioriser, dans le respect de la loi « Climat et Résilience » : diviser par deux, d'ici à 2031, les surfaces constructibles, par rapport à la décennie 2011-2021.

Cette synthèse des nouvelles règles de construction, applicables pour les particuliers, les entreprises, les agriculteurs, les collectivités, se nomme le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), applicable cette année. Il est consultable en mairie.

Tous ces postes nouveaux de projets entraînent nécessairement des dépenses, en plus de l'inflation et de l'augmentation importante des fluides. Un chiffre : 17 908 € en 2023 au lieu de 7 645 € en 2022, c'est l'augmentation du prix de l'électricité pour la commune (lampadaires, chauffage des écoles, des bâtiments communaux, etc.) pour une consommation pourtant moins importante ! Comme chaque année, vous pourrez retrouver notre budget et compte administratif sur le site Internet de la commune.

La gestion du budget doit donc prendre en compte ces données nouvelles et nous devons y faire face en limitant les coûts par ailleurs. Raison pour laquelle le conseil municipal attache une grande importance à travailler ses projets de rénovation avec sobriété, en faisant prioritairement appel à nos propres forces internes plutôt qu'à des entreprises extérieures. Merci à nos agents, notamment techniques, pour le travail réalisé dans la rénovation de la grange et de la salle des fêtes ! C'est un travail d'équipe, solidaire au quotidien qui nous semble la meilleure clé pour permettre à notre commune d'aller de l'avant.

A nouveau, très belle année à vous.

Stéphane Gros

POINT SUR L'ÉTAT CIVIL 2023

Naissances :

- 01/ 03 - ANTOLINI Aléssio
- 07/ 06 – PATCHING Hélène
- 02/ 09 – HUBOUD-PERON Nora
- 04/ 12 – DI MANNO Giulian

Mariages :

- 27/ 05 – GUILLEMASSEY-CAZABONNE Philippe/
PENESSOT Christelle
- 10/ 06 – COURBI Enzo/ SOLERIEU Amandine
 - 19/ 07 – MAILLET Arnaud/ VASQUEZ-MONZON Brenda
 - 12/ 08 – NAVARRO Maxime/ MALLET Bélinda
 - 19/ 08 - DROUIN Claude/ DAZELEY Helen

Décès :

- 23/ 02 – BERTHET Daniel
- 19/ 09 – SATORY Joseph
- 22/ 10 – GOUILLOUX Yveline, épouse PREFOT

MANIFESTATIONS DU PREMIER SEMESTRE



Février

11 : Carnaval écoles – APE/ Préau école

Mars

16 : Journée truites – Société de pêche/ Etang Chardon
31 : Vente plats emporter – APE/ Préau cantine

Avril

06 : Banquet – Union chasseurs/ Salle D. Balavoine
06 : Carpodrome – Société de pêche/ Etang Chardon
06 / 07 : Championnats de Saône-et-Loire Pétanque / Bords Saône
10 : Belote pour retraités – Société de pêche/ Salle D. Balavoine
13 et 14 : Théâtre soirée – RCL/ Salle D. Balavoine
15 : Théâtre matinée – RCL/ Salle D. Balavoine
18 : Pétanque – Société de pêche/ Préau D. Balavoine
20 : Nettoyage bords de Saône – Société de pêche/ Ormes
21 : Nettoyage bords de Saône – Société de pêche/ Simandre

Mai

09 : Exposition & puces – CBVE et Santiag & Ceinturon/ Préau D. Balavoine
19 : 1^{er} Régional Pétanque – Bresse Ormes pétanque/ Bords de Saône
25 : Jeunes pêcheurs – Société de pêche/ Etang Chardon

Juin

01 : Pétanque – Union chasseurs/ Préau D Balavoine
22 : AG – Santiag & Ceinturon/ Salle conseil ou cantine
22 : Concert 20h30 – Ormes, Arts et Histoire/ Église d'Ormes
28 : Spectacle – Écoles/ à préciser

